



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Réunion du jeudi 8 février 2018

COMPTE-RENDU

PRÉSENTS :

Bernard LEROY - François-Xavier PRIOLLAUD - Anne TERLEZ - Christian WUILQUE - Daniel JUBERT - Jacky BIDAULT - Jean-Marc MOGLIA - Marc-Antoine JAMET - Catherine DUVALLET - Fadilla BENAMARA - Marie-Joëlle LENFANT - Alexandre DELACOUR - Thierry DELAMARE - Jacky GOY - Jacky PAUMIER - Hervé LETELLIER - Jean-Claude CHRISTOPHE - Richard JACQUET - Daniel BAYART - Jean-Michel DERREY - Sylvie BLANDIN - Jean CARRÉ - Jean-Philippe BRUN - Max GUILBERT - Alain LOEB - Jean-Claude COURANT - Jean-Pierre BRÉVAL - Jean-Yves CALAIS - Nadine TERNISIEN - Jean-Pierre DUVÉRE - René DUFOUR - François CHARLIER.

ABSENTS EXCUSÉS :

Patrick COLLET - Gaëtan LEVITRE - Yves LANIC - Alain LEMARCHAND - Pierre MAZURIER - Didier DAGOMET - Didier PIEDNOËL - Hubert ZOUTU - Jacky FLEITH - Dominique DELAFOSSE - Patrick MADROUX - Hervé PICARD - Maryannick DESHAYES - Jean-Jacques LEROUX - Céline LEMAN - Jean-Luc FLAMBARD - Laurence LAFFILLE - Caroline ROUZÉE - Pierre LECUYER - Pascal LEMAIRE - Jean-Pierre TROCHET - Guillemette NOS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Jean-Pierre CABOURDIN, Président du C2D,
Régis PETIT - Sid-Ahmed SIRAT - Philippe CROU - Vinciane MASURE - Vincent VORANGER.

Ordre du jour :

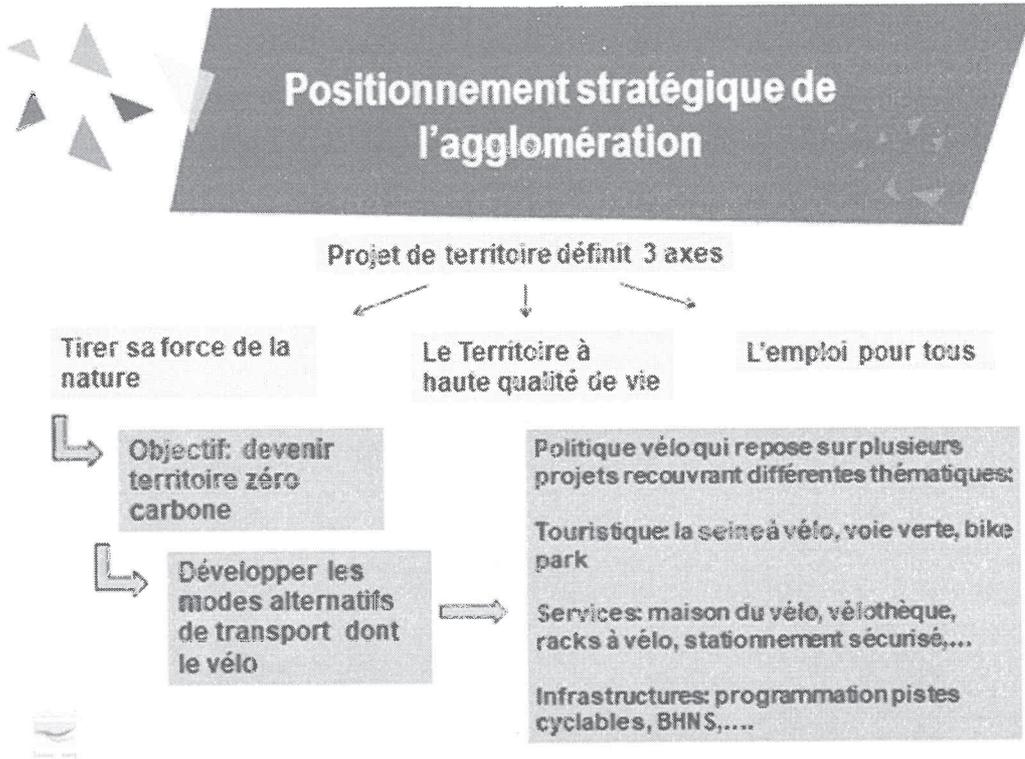
Voir page suivante.

N°	SERVICE	INTITULE	INTERVENANTS
1	DEPLACEMENTS	Rencontre avec la Société S'COOL Bus	S. BLANDIN et société S'COOL Bus
2	VALORISATION DU TERRITOIRE	Calendrier des grandes manifestations et présentation de la stratégie de Communication	B. LEROY et V. MASURE
3	ARCHIVES	DB 18-05 - AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES – CULTURE – ARCHIVES – Adhésion à des associations professionnelles	F-X PRIOLLAUD
4	ARCHIVES	DB 18-06 - AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES – CULTURE – ARCHIVES – Adhésion à une association patrimoniale	F-X PRIOLLAUD
5	COMMERCE et ARTISANAT	DB 18-07 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – COMMERCE ET ARTISANAT – Association <i>Fleurs & Jardins</i> – Subvention 2018 – Signature d'une convention – Autorisation	J-Y CALAIS
6	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	DB 18-08 - FINANCES LOCALES – DIVERS – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Cotisation à l'ADRESS – Autorisation	J-M MOGLIA
7	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	DB 18-09 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Subvention 2018 – Association <i>Les Entrepreneurs Seine-Eure</i> – Convention	J-M MOGLIA
8	POLITIQUE de la VILLE	DB 18-10 - DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THEMES – POLITIQUE DE LA VILLE – Mobilité urbaine pour tous – Reconstitution du dispositif pour une durée d'un an	A. TERLEZ
9	POLITIQUE de la VILLE	DB 18-11 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – POLITIQUE DE LA VILLE – Convention 2018 pour attribution de subvention accordée à l'association P.I.M.M.S. Seine-Eure	A. TERLEZ
10	VALORISATION DU TERRITOIRE	DB 18-12 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – VALORISATION DU TERRITOIRE – Convention avec l'association <i>Yole 27</i> en vue de la mise à disposition des quatre Yoles propriété de la communauté d'agglomération	B. LEROY
11	ADMINISTRATION GENERALE	Examen de l'ordre du jour du conseil du 22 février 2018	B. LEROY R. PETIT
12		Affaires diverses	

II RENCONTRE AVEC LA SOCIÉTÉ S'COOL BUS :

Monsieur MONNIER introduit ce point en rappelant que l'agglomération souhaite encourager et développer la pratique du vélo dans l'agglomération. La pratique de la bicyclette s'inscrit à la fois dans le contrat d'agglomération, dans le développement durable et l'objectif d'un territoire « zéro carbone » à l'horizon 2035. Monsieur MONNIER présente un diaporama résumant la politique ambitieuse menée par l'agglomération.

Voir page suivante.



Politique « Vélo de l'Agglo »

S'coolbus

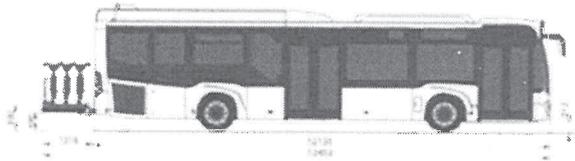
- Expérimentation dans le cadre de TEPCV sur une école durant deux années scolaires pour engager un développement à l'échelle de l'agglomération.
- Présentation du bilan ce soir
- Objectif de déploiement à une plus large échelle à la rentrée 2018.





Politique « Vélo de l'Agglo »

Racks à vélo



Echelle:

- Dispositif innovant qui n'existe pas en France et qui permet de favoriser l'utilisation bus + vélo.
- Difficulté liée au caractère innovant du dispositif dans le respect du calendrier imposé par TEPCV

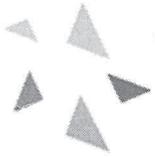


Politique « Vélo de l'Agglo »

Maison du vélo

- Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour évaluer les besoins et définir les services au sein d'une maison du vélo: location de vélos, vélo-école, atelier d'auto-réparation, atelier de marquage,...)
- Définition d'un programme d'aménagement des sheds de l'îlot Thorel Est visé pour le 1^{er} semestre 2018.

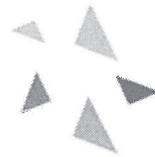




Politique « Vélo de l'Agglo »

Vélothèque

- Projet développé par le directeur de l'école des dominos en lien avec la ville de Val-de-Reuil.
- Objectif : constituer une flotte d'environ 100 vélos, mise à disposition des élèves pour leurs déplacements sur le temps scolaire.
- Réhabilitation du site et mise à disposition du personnel par la ville de Val-de-Reuil.
- Participation de l'Agglomération pour l'acquisition des vélos + matériel réparation vélos + matériel sécurité enfants



Politique « Vélo de l'Agglo »

Vélothèque

- Projet développé par le directeur de l'école des dominos en lien avec la ville de Val-de-Reuil.
- Objectif : constituer une flotte d'environ 100 vélos, mise à disposition des élèves pour leurs déplacements sur le temps scolaire.
- Réhabilitation du site et mise à disposition du personnel par la ville de Val-de-Reuil.
- Participation de l'Agglomération pour l'acquisition des vélos + matériel réparation vélos + matériel sécurité enfants





Politique « Vélo de l'Agglo »

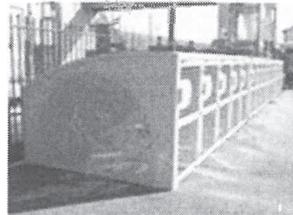
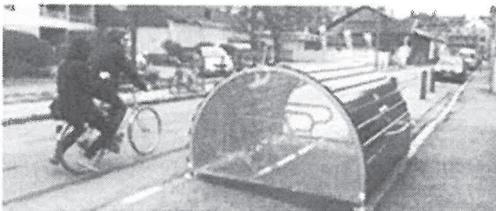
Dispositif de location de vélos à la gare de Val-de-Reuil

- Candidature de la ville de Val-de-Reuil à l'appel à projet « cœur de ville » pour porter le développement d'un service de location automatisé de vélos électriques en gare de Val-de-Reuil.
- Mise à disposition de l'AMO de l'Agglomération pour étude du système et définition de son coût.
- Réflexions sur synergies avec activité de la vélotechnique.



Politique « Vélo de l'Agglo »

- Stationnement sécurisé vélo: offrir un service qui permet de développer l'utilisation du vélo et l'intermodalité.



- Création d'infrastructures cyclables: Voie, piste cyclable, ceinture des boulevards dans Louviers, accompagnement du BHNS,....





Politique « Vélo de l'Agglo »

La vélo comme axe de développement touristique:

- Filière de cyclotourisme en plein essor en France et en Europe (la Loire à vélo,...)
- Situation géographique privilégiée pour la Seine à vélo (MOA département).
- Marketing et promotion du territoire autour des voies vertes, des véloroutes, de l'accueil des cyclotouristes.
- Cible des jeunes et sportifs: développement d'une activité en lien avec le vélo sur la base (bike park?)



Au terme de cette présentation, Monsieur MONNIER présente Monsieur CATARINO, de la société S'COOL BUS. Monsieur MONNIER rappelle que le dispositif a été lancé en janvier 2017 et qu'il a, depuis, « rencontré un large succès ».

Il précise également que l'agglo travailler au développement de l'intermodalité bus/vélo par l'implantation de racks à vélos sécurisés en certains points du territoire. Des bus seront prochainement équipés de plateformes destinées à accueillir des vélos.

Mais le système retenu, innovant, devra être à la fois pratique, rapide et sécurisé, de manière à ne pas abaisser la vitesse commerciale des bus lors du chargement et du déchargement des vélos ; tout en évitant d'éventuels vols.

Le dispositif, qui n'existe pas à l'heure actuelle, est techniquement assez complexe. Il devra néanmoins être opérationnel dès juin 2018 afin de percevoir les subventions auxquelles l'agglo peut prétendre.

Autre projet d'envergure ; la réalisation d'une Maison du vélo dans laquelle les usagers pourront échanger sur leurs pratiques, entretenir ou faire entretenir leurs bicyclettes, etc.

Monsieur JAMET remercie Monsieur MONNIER « pour la qualité de cet exposé, très cohérent. Des choses se superposent, comme le projet de vélothèque. La ligne principale de bus sera innervée par les liaisons douces et les pistes cyclables.

Il me paraît également nécessaire de fixer le terminus à la gare de Val de Reuil et d'en faire un véritable pôle multimodal vélo/voiture/bus/train.

De la gare, on n'est pas très loin de la base de loisirs où l'on fait beaucoup de vélo »... souligne-t-il.

Madame BENAMARA rappelle à son tour que la Ville de Val de Reuil est engagée dans le programme national de rénovation urbaine. « C'est un élément fort sur lequel il faut s'appuyer. Sur les 11 km de pistes cyclables que compte la commune, le vélo pourrait s'imposer comme mode de transport alternatif et, surtout, comme élément de cohésion sociale.

Enfin, il me semble nécessaire de scinder la future Maison du Vélo en deux antennes distinctes : une à Val de Reuil, l'autre à Louviers » estime-t-elle.

De son côté, Monsieur DELAMARE aborde la question de la pratique sportive :
« Je n'ai rien vu concernant ce point. Or, nous avons un territoire qui se prête bien à la pratique sportive et au cyclotourisme. Il faudrait développer des parcours VTT en forêt de bord et dans la vallée de l'Oison », préconise-t-il.

Monsieur LEROY soutient cette idée et propose de créer des parcours sur les plateaux de Madrie et du Neubourg.

La question du réemploi de l'ancienne ligne de chemin de fer reliant Val de Reuil à l'ex commune de Tostes par la forêt de bord est évoquée.

Monsieur BIDAULT précise, au sujet du réemploi des anciennes lignes de chemin de fer et, notamment de la ligne reliant Louviers à Evreux par la vallée de l'Iton, qu'une discussion est engagée avec la SNCF.

Monsieur PETIT confirme les propos de Monsieur BIDAULT :
« Nous essayons de monter une réunion avec la SNCF pour étudier les possibilités de réutiliser cette ancienne voie de chemin de fer comme voie verte. Nous attendons une réponse. Pour le moment, il n'est question que d'une étude de faisabilité technique » insiste-t-il.

Monsieur JACQUET aborde la question de « La Seine à vélo » :
« Je suis inquiet sur le transfert du pilotage au Conseil départemental. Quid du programme ? » s'interroge-t-il.

Monsieur LEROY rappelle que cette opération s'inscrit dans un dispositif européen visant à relier Londres à Paris :
« La section qui concerne notre territoire pourrait être réalisée en 2019/2020. En fait, tout devrait être réalisé avant 2020 ».

Monsieur CROU confirme que *« la mise en service devra obligatoirement être effective en 2020. Deux solutions sont retenues :*

- *L'utilisation des voies vertes existantes,*
- *La création de véloroutes sur les secteurs où, pour des raisons techniques, juridiques et financières, c'est plus compliqué ».*

Au terme de cette discussion, Monsieur CATARINO prend la parole et présente la société S'COOL BUS.

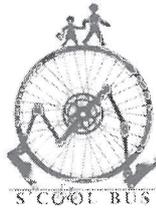
Voir page suivante.

Service de transport et ramassage scolaire en vélo bus
collectif à assistance électrique

S'Cool Bus

Bilan 2017 et perspectives

2018



www.scool-bus.org
Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Parents et famille

Synthèse des



- Le S'Cool Bus provoque un élan de motivation chez les enfants
- Excellent, sportif et convivial
- Les enfants se responsabilisent et deviennent autonomes pour aller à l'école
- Du temps gagné le matin
- Moins de stress chez l'enfant pour aller à l'école
- Politesse et convivialité à bord qui rayonne sur tous
- Ca change la vie et il y a moins de bouchons devant l'école

www.scool-bus.org
Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Habitants et enseignants



- Quelques automobilistes mitigés car la vitesse trop basse sur les routes les dérangent. Les autres trouvent le concept excellent
- Des sourires et de la politesse dans les rues le matin
- Les enseignants aiment le concept et souhaitent collaborer pour les projets scolaires, sorties roller, forêt, piscine, patinoire...
- Autonomie et ponctualité : Les élèves sont à l'heure à l'école et influencent les autres
- Les enfants sont mieux réveillés et à l'écoute le matin
- S'Cool Bus aide les enseignants dans leur relation avec les parents, c'est un véritable relais qui permet de passer des messages
- Encadrement de qualité et sécurisé pour les enfants lors des trajets

www.scool-bus.org
Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Bilan S'Cool Bus

- ✓ 4 pannes de niveau 1 et une panne de niveau 2
- ✓ 0 retard, un ramassage fait à pieds
- ✓ Un ramassage annulé pour avis de tempête
- ✓ Les voitures roulent moins vite à proximité de l'école
- ✓ Les habitants nous saluent et nous remercient pour l'initiative menée en collaboration avec la CASE que certains appellent encore « la com-com »
- ✓ Augmentation du nombre d'enfants allant à l'école en vélo (2 → 6)



www.scoolbus.org
 Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE



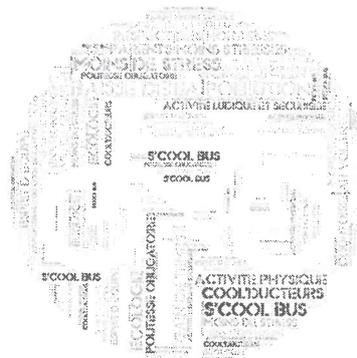
Bilan d'activité 2017

Ecole Anatole France – 3 S'Cool Bus

www.scoolbus.org
 Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Situation actuelle

- ✓ **Marché public de prestation de service**
Expérimentation de ramassage scolaire en vélo bus collectif à assistance électrique
- ✓ **Marché de 2 ans à raison de 85 000 € / an**
Soit un coût de 28 333 € / véhicule
- ✓ **Chauffeurs pris en charge par la société S'Cool Bus**
- ✓ **Prestation prise en charge à hauteur de 80% par le dispositif TEPCV**
- ✓ **Mise en place de roulements afin de pouvoir faire bénéficier du service à plus de 90 élèves**



www.scoolbus.org
 Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Contexte et perspectives 2018

✓ Proposition d'une offre pour 20 véhicules

✓ Potentiel 2018 :

- 600 élèves pris en charge
- Plus de 6 tonnes de CO2 économisées
- 7000 tournées de ramassage assurées
- 35 000 Km parcourus par les enfants

✓ Fin du dispositif TEPCV

✓ Vecteurs de réduction de coûts :

- Baisse de la marge S'Cool Bus compensée par la mise en place d'activités annexes
- Conduite des véhicules par des salariés de la CASE formés + supervision S'Cool Bus
- Investissement de la part de la société S'Cool Bus avec allongement de la durée d'amortissement
- Augmentation du nombre de véhicules
- Vente d'espaces publicitaires sur les véhicules avec gains partagés à 50%
- Mise en place d'une activité de balades touristiques / santé
- Participation des communes pour la gestion du transport périscolaire

Objectif :
Réduire le coût du
dispositif



www.scoolbus.org
Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE.

Formation interne S'Cool Bus

La formation des chauffeurs S'COOL BUS est à la fois une formation théorique, pratique et technique. Elle se déroule sur deux jours et est validée par un test d'aptitude à la conduite. Chaque candidat dispose d'un livret comprenant les informations relatives à la formation.

La formation théorique comprend :

- Les règles de circulation applicables au « S'Cool Bus »
- Les règles applicables au ramassage scolaire
- La conduite préventive à adopter
- Les risques de la circulation
- L'état d'esprit à adopter vis-à-vis des enfants



La formation pratique comprend :

- La conduite du bus dans tous les environnements (route, piste cyclable, zone piétonne)
- Un parcours technique afin d'apprendre à évoluer avec le S'Cool Bus
- Une mise en situation avec supervision d'un formateur (ex: un ramassage scolaire)

www.scoolbus.org
Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE.

Formation interne S'Cool Bus

Enfin, chaque chauffeur est formé sur la partie technique du véhicule. En effet, le chauffeur est responsable du bon fonctionnement de sa machine et du respect des dispositifs de sécurité mis en place.

La formation technique comprend :

- Le fonctionnement de la machine
- La maintenance préventive et curative du bus
- Les routines de vérifications à effectuer avant chaque sortie.



www.scoolbus.org
Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE.

Supervision de la prestation

Dans le cadre du suivi et de la supervision du transport scolaire en vélo bus collectif à assistance électrique, un responsable d'exploitation S'Cool Bus supervisera l'ensemble des prestations.

L'objectif est de garder le même niveau de qualité de service avec des chauffeurs qui ne sont pas salariés de S'Cool Bus

Le superviseur S'Cool Bus aura donc pour principales missions:

- ✓ La gestion des inscriptions et la mise en place des tournées
- ✓ La formation des chauffeurs salariés de la CASE/Mairie/école/...
- ✓ La mise en place de toutes les procédures de sécurité et de continuité de service
- ✓ La gestion de la relation parents/professeurs ↔ chauffeur
- ✓ La supervision de la maintenance des véhicules
- ✓ La supervision de la gestion logistique des véhicules pour les différentes prestations (scolaire, périscolaire, besoins S'Cool Bus, besoins CASE, ...)

www.scoolbus.org
Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Espaces publicitaires

Les vélo-bus à assistance électrique disposent d'emplacements publicitaires attrayants. Les supports se présentent sous la forme de bâches latérales, pour une superficie d'environ 4m2 au total (voir page suivante) et des autocollants (total covering) sur les carénages avant et arrière.

10 véhicules maximum seront réservés à la CASE pour sa propre communication

Pour les 10 autres véhicules à disposition de S'Cool Bus, si des annonceurs sont trouvés, les bénéfices générés par ce contrat seront partagés avec la CASE à hauteur de 50%.

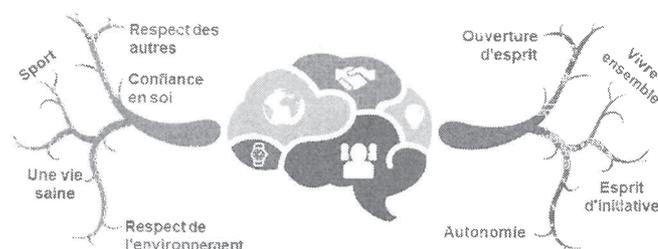
L'originalité du support et la communication que nous en ferons nous ouvrent un potentiel important d'annonceurs.

Communiquer sur le fait que les annonceurs participent au financement et à l'expansion du dispositif pourra générer une image très valorisante pour ceux-ci.



www.scoolbus.org
Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

L'état d'esprit



Ce sont ces valeurs que nous souhaitons inculquer aux enfants afin d'en faire des citoyens accomplis qui seront prêts à relever les défis de demain

Pour cela, voici ce que nous souhaitons mettre en place

www.scoolbus.org
Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Proposition économique - Format

Forfait démarrage

Le forfait démarrage comprend les fournitures et services qui sont nécessaires avant le démarrage de la prestation :

- Transport des véhicules
- Formation des chauffeurs (2 jours / pers.)
- Achat des batteries
- Achat des tenues des chauffeurs
- Achat des chargeurs
- Achat des casques et gilets jaunes
- Présentation dans les écoles
- Gestion des inscriptions
- Mise en place des tournées

Tous ces éléments seront refacturés s'il est nécessaire de fournir des compléments

Forfait annuel

Le forfait annuel comprend les coûts de fonctionnement réguliers pour assurer la prestation :

- Mise à disposition des véhicules
- Maintenance préventive et curative (hors réparations dues à une mauvaise utilisation des véhicules)
- Supervision globale de l'activité
- Interface parents/professeurs ↔ chauffeur

www.s'cool-bus.org

Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Proposition économique 3 ans

Forfait démarrage



Forfait annuel



20 S'Cool Bus

Formule de ramassage scolaire pour 20 S'Cool Bus sans prise en charge des chauffeurs

Cette offre représente un coût global par bus de 4250 € (hors frais de démarrage)

Le gain, à périmètre équivalent par rapport au marché actuel est de 23 750 € par bus et par an (coût chauffeurs à déduire)

Cette proposition concerne le ramassage scolaire et les transports (péri)scolaires. 10 véhicules sont à la disposition de S'Cool les mercredi après midi, week-end et vacances scolaires. Les 20 véhicules sont à la disposition de S'Cool Bus pendant les congés d'été

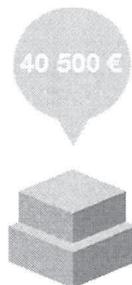
Prise en charge des chauffeurs : 234 000 € / an

www.s'cool-bus.org

Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Proposition économique 5 ans

Forfait démarrage



Forfait annuel



20 S'Cool Bus

Formule de ramassage scolaire pour 20 S'Cool Bus sans prise en charge des chauffeurs

Cette offre représente un coût global par bus de 3945 € (hors frais de démarrage)

Le gain, à périmètre équivalent par rapport au marché actuel est de 24 055 € par bus et par an (coût chauffeurs à déduire)

Cette proposition concerne le ramassage scolaire et les transports (péri)scolaires. 10 véhicules sont à la disposition de S'Cool les mercredi après midi, week-end et vacances scolaires. Les 20 véhicules sont à la disposition de S'Cool Bus pendant les congés d'été

Prise en charge des chauffeurs : 234 000 € / an

www.s'cool-bus.org

Cette présentation est confidentielle et ne doit en aucun cas être diffusée en dehors de la CASE

Ce diaporama présenté, Monsieur LEROY lance la discussion :

« Comme toute Start Up, il faut passer par le phase de « Proof of Concept » ; démontrer que l'idée peut marcher. Et, à en juger par l'enthousiasme des parents, des instituteurs, cela marche ! Les mois où les enfants ne peuvent pas utiliser le S'COOL BUS ; ils viennent à l'école à vélo.

En fait, ils sont encadrés, physiquement, par les deux S'COOL BUS qui assurent ainsi leur sécurité ».

Madame TERNISIEN demande que le dispositif soit étendu aux communes du plateau du Neubourg.

« C'est l'idée, mais il faut d'abord nous demander comment nous pourrions le déployer dans nos communes, répond Monsieur LEROY. Ce que nous proposons, c'est de porter à 20 le nombre de rosalia achetées par l'agglomération et de les mettre à disposition des communes. De leur côté, les communes prendront en charge les salaires et les locaux permettant de garer et recharger les rosalia à assistance électrique ».

Monsieur BRUN demande si ces véhicules peuvent servir aux adultes.

Monsieur CATARINO répond positivement et précise qu'une personne peut, à elle seule et grâce à l'assistance électrique, faire rouler une rosalia. Une utilisation touristique est parfaitement envisageable.

Monsieur BRUN pense que ces rosalia pourraient servir de navettes dans les petites communes afin d'emmener des habitants faire leur courses chez les commerçants locaux.

Monsieur MOGLIA demande si l'agglomération envisage d'acquérir un véhicule par commune ou de mutualiser un véhicule pour deux ou trois communes.

Monsieur MONNIER indique qu'il est envisagé d'affecter 3 véhicules par école, ce qui permet d'intéresser une classe complète. *« Il faudra trouver le personnel pour les piloter, le local pour les garer ce qui n'est pas forcément évident pour une seule commune »* précise-t-il.

Monsieur MOGLIA avoue une certaine inquiétude à l'idée que les communes s'acquittent des charges salariales.

« Cela a effectivement un coût, nous le savons bien, répond Madame BLANDIN. Nous nous sommes dit que les maires pouvaient éventuellement se retourner vers les parents d'élèves, les associations... Les conducteurs bénéficieront de deux jours de formation théorique et pratique ».

« La partie formation sera assurée par la société S'COOL BUS », précise Monsieur MONNIER qui rappelle parallèlement que les communes affrètent des cars dans le cadre des déplacements périscolaires et que, lorsque les conditions sont réunies, les rosalia peuvent assurer cette mission.

Madame BLANDIN souhaite que les maires intéressés désignent un interlocuteur, élu ou agent, qui sera contacté par les services communautaires.

Monsieur CARRÉ souhaite savoir combien de temps durent les tournées.

Monsieur CATARINO indiquent qu'elles durent à peu-près une demi-heure, matin et soir, pour une distance parcourue de quatre à cinq km.

Cette réponse laisse Monsieur CARRÉ dans l'expectative puisque les enfants qui ne mangent pas à la cantine ne pourront pas bénéficier du ramassage.

Monsieur JUBERT demande si la société a songé à proposer un service de taxi avec ses rosalies. Il est répondu que ce projet est en cours d'étude.

Monsieur LEROY revient sur la question principale :

« Il faut nous décider ! Etendons-nous le dispositif et, dans l'affirmative, augmentons-nous le nombre de rosalies ? » questionne-t-il.

Le Bureau donne son accord pour poursuivre les études et augmenter le nombre de rosalies en fonction des demandes qui seront formulées par les communes.

Monsieur LEROY conclut ce point en félicitant la société S'COOL BUS pour son esprit d'entreprise et en insistant sur « deux conséquences positives :

- Nous avons examiné ce qui peut, éventuellement, être fabriqué en France, avec l'accord et sous licence du fabricant. Ce dernier n'est pas opposé à une fabrication 100% française.
- Plus de 50 EPCL veulent venir voir comment le dispositif fonctionne. Cela sera bénéfique pour notre tourisme d'affaire.

Nous pouvons nous féliciter du rôle pilote joué par l'agglomération. C'est bon pour les enfants, c'est bon pour notre image, c'est bon pour le territoire ! » conclut-il avant que l'assemblée n'applaudisse les représentants de la société S'COOL BUS.

III/ PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET CALENDRIER DES GRANDES MANIFESTATIONS :

Madame MASURE présente l'état d'avancement de la stratégie de communication de l'agglomération ainsi que le calendrier mensuel des manifestations prévues jusqu'à la fin de l'année.



Actions phares de l'année 2018

- Nouveau positionnement du territoire
- Signature « Attractivité »
- Nouvelle identité graphique de l'Agglomération & de l'Office de Tourisme
- Lancement de la conciergerie « Arsène »

Un positionnement fort et différenciant :

Le territoire à Haute Qualité de Vie
dans le département de l'Eure, aux abords de
la Métropole Rouennaise, en Normandie.

bastille

3

Signature « Seine-Eure Attractivité »



Exemple d'application Signature « Attractivité »



Une nouvelle identité visuelle et une nouvelle
charte graphique pour :



- l'Agglo (institutionnelle)
- l'Office de Tourisme

Lancement de la conciergerie Arsène

une marque service



Un site internet dédié
et un n° de téléphone



Un interlocuteur « unique »



Des permanences dans les
entreprises et sur les
événements

bastille

Les messages par cibles



Aux entreprises :

Un territoire à hautes compétences

- > un service « implantation » qui répond à leurs exigences
- > le territoire a déjà séduit de grands groupes leaders : Sanofi, Johnson & Johnson, Hermès



Aux résidents :

Un territoire à haut niveau de services

- > un service « nouveaux arrivants » qui répond à leurs questions et attentes
- > des services et équipements qui permettent une haute qualité de vie (sport, environnement, éducation, transports...)



Aux touristes :

Un territoire avec des équipements de haute qualité

- > une offre touristique tournée vers les loisirs de nature et de famille : Biotopias, Base Lévy-Fosès...
- > des équipements uniques et de qualité : un centre aquatique, un stade couvert, les golfs, et bientôt une patinoire...

bastille



Une conciergerie présente auprès des entreprises

Temps 1
mi-2018

Produire des **supports de communication** pour installer une présence à l'esprit et un discours autour de la conciergerie et de ses services

- site internet vitrine
- kit de com' : flyers/plaquettes/goodies/ signalétique...
- plan de communication de lancement

Temps 2
Fin 2018

Créer une **présence mobile** de la conciergerie pour aller à la rencontre des salariés, sur leur lieu de travail, dans les gares...

bastille



Renforcer la promotion économique du territoire

Temps 1
2018

Développer des **supports de promotion économique plus attractifs** (plaquette, kakémonos, habillage de stands, vidéo d'attractivité) pour assurer une image plus forte et séduisante

Temps 2
Fin 2018

Valoriser davantage les entreprises du territoire et l'ensemble du tissu économique (PME, Start-ups, artisans...) en s'appuyant sur des actions déjà connues par le public (Fête de la Science)

bastille



Mettre un terme au cercle vicieux de l'immobilier

- Temps 1*
2018 Faire émerger l'image d'un nouvel habitat, écodurable et innovant, en l'intégrant davantage dans la communication de l'Agglo (panneaux promoteurs, supports dédiés à l'habitat ou à la Maison de la rénovation, vidéo d'attractivité ...)
- Temps 2*
2018 Développer le Salon de l'immobilier neuf
- Temps 3*
2019 Organiser une action « tête-de-gondole » pour plus de visibilité à l'action de l'agglomération pour l'habitat, comme un concours avec des jeunes architectes et urbanistes

bastille

NS



Attractivité et promotion globale du territoire

- Temps 1*
2018 Dispositif de communication exceptionnel pour valoriser spécifiquement les actions ou services « têtes de gondole »
- Temps 2*
Fin 2018 Réseau d'« ambassadeurs » du territoire pour en assurer la promotion, notamment auprès des salariés
- Capitaliser sur l'accueil des nouveaux habitants pour véhiculer une image haute qualité : box nouveaux habitants / accueil ++ : petit dej, découverte du territoire avec l'OT etc ...
- Créer un événement « tête de gondole » qui incarne le positionnement "haute qualité de vie" > marqueur du territoire

bastille

NS



Un grand événement sur la base de loisirs de Léry-Poses

- 17 représentations sur la terre et sur l'eau : arts de la rue, arts du cirque, musique, arts plastiques, concerts, spectacles sur l'eau
- 25 artistes la veille et le jour J (déambulations dans les villes)
- Valorisation des activités de la base et des acteurs du territoire
- Scène musicale
- Village ...



Structuration de l'offre touristique

Structurer le discours autour de l'offre touristique « incentive » :

- mettre en avant les grandes portes d'entrées (Biotropica, Léry-Poses, Caseo...)
- valoriser le reste de l'offre (patrimoniale, naturelle) en plan secondaire

Mettre en place des offres thématiques « packagées » pour les familles notamment

Etoffer le partenariat avec RNI, le Département et Eure tourisme pour être identifié et visible par les cibles exogènes : un territoire où l'on vient pour ses équipements de loisirs de qualité

Structurer et développer l'offre d'hébergements et de restauration



Stratégie de communication externe



Développer une vraie stratégie digitale

- Créer le site internet vitrine de la conciergerie mi-2018
- Créer le nouveau site internet institutionnel de l'Agglo fin 2018
- Travailler sur le référencement SEO et le marketing prédictif
- Développer et capitaliser sur les réseaux sociaux et développer la vidéo et la photo (Instagram)
- Développer les supports numériques : tablettes à l'OT, vitrines interactives, bornes, appli chasse aux trésors ...





Fréquentation site internet & réseaux sociaux en 2017

- Site internet : + 80,42 %
- Facebook
 - Nombre d'abonnés en forte hausse : + 67,43 %
 - Nombre de post par jour (moyenne) : 3,99
 - Nombre de j'aime par publication : 3,62
 - Nombre de partage par publication : 2,15
 - > 52 949 pers touchées/mois
- Twitter
 - Nombre d'abonnés : +29,78 %
 - Nombre de tweets/jour (moyenne) : 2,44
 - Nombre de j'aime/tweet /jour : 4,96
 - Le nombre d'impressions (personnes touchées) augmente : 51 315 pers/mois



S'appuyer sur des événements du territoire et les projets structurants pour communiquer massivement

- Grand événement sur la base de loisirs, Portes ouvertes des Hauts Prés, salon de l'immobilier, Les Petites Scènes, Entreprendre avec l'Afrique, la Valeureuse, Trails...
- Grands événements sportifs : compétitions de golf, Marathon, descente en canoé....
- Accompagner les plus petits événements originaux/ innovants à communiquer pour développer l'image du territoire et sa notoriété



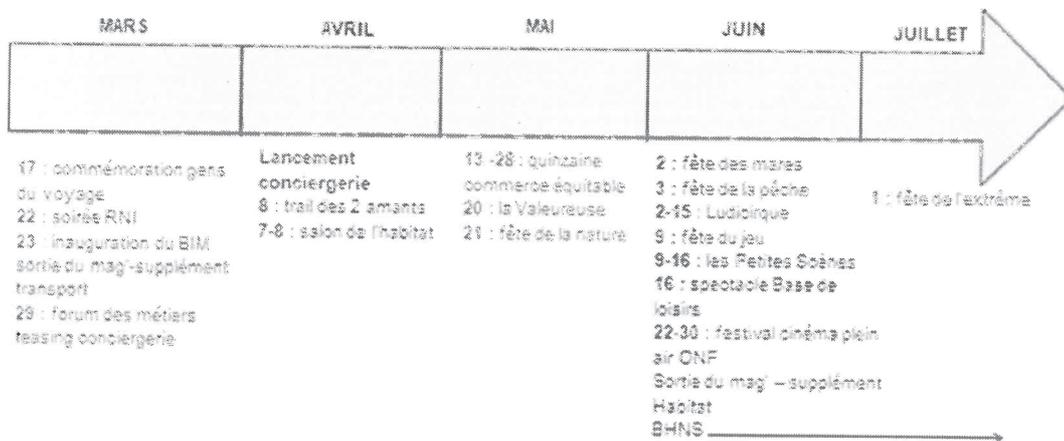


Créer des actions « tête de gondole »

- Organiser un grand événement à la base de loisirs en lien avec les Petites scènes
- Capitaliser sur le succès des portes-ouvertes des Hauts près et faire prendre de l'ampleur à l'événement : événement reflet de la Haute Qualité de vie
- Capitaliser sur des actions innovantes et différenciantes du territoire : coworking/cinram/marché privé/scootibus... » comi ++ hors territoire à développer
- Développer le Salon de l'immobilier neuf
- Développer le colloque **Entreprendre avec l'Afrique** avec une dimension culturelle

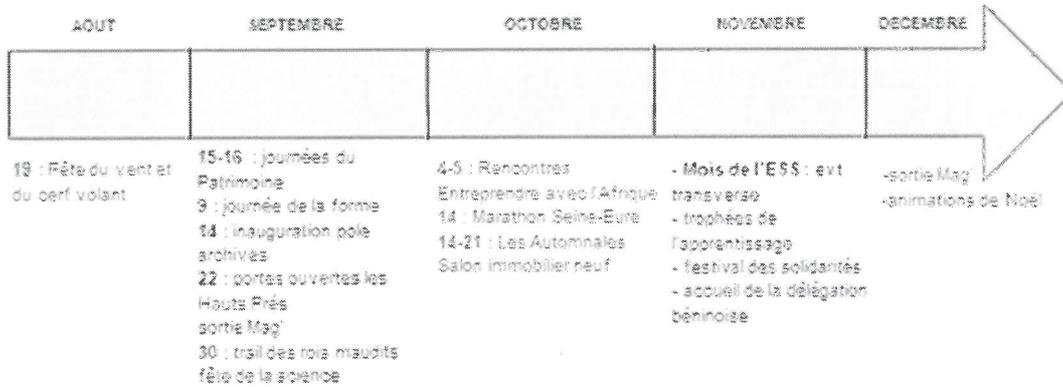


Evènements 2018





Evènements 2018



23

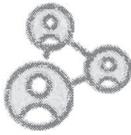


Préparer les grands évènements et projets régionaux et nationaux à venir

- La Seine à Vélo
- JO
- l'Armada
- Le Marathon Seine-Eure



24



Les parutions...

- Mon Agglo le Mag' :
 - Nouveau marché : **évolution de la maquette avec un papier connecté** et mise en avant des visuels
 - **4 parutions/an** : mars - juin - septembre et décembre
 - **3 suppléments** : transport/ habitat/ loisirs
- Le rapport d'activité 2017
- Le rapport développement durable 2017
- Newsletter éco tous les 2 mois
- Newsletter promotion immobilière
- Catalogue actions développement durable
- Catalogue mécénat



Au terme de cette présentation, Monsieur LEROY insiste sur le fait que *« l'hébergement doit être une de nos priorités. Il faut développer les capacités d'hébergement hors grands hôtels situés au parc des Clouets.*

Il faut développer les hébergements type Air B&B, ABRITEL, en leur facilitant les choses. L'idée, c'est de faire en sorte d'augmenter le nombre de maisons mises à disposition des visiteurs en créant les conditions favorables à leur rénovation. Il y a un gros travail à mener et l'agglo accompagnera les bonnes volontés ».

Monsieur PRIOLLAUD demande s'il est prévu d'utiliser le mot Normandie dans les documents de communication.

Madame MASURE précise que c'est actuellement à l'étude, mais qu'il y aura très probablement une déclinaison, une identification Normandie sur les documents publiés par l'agglo.

Monsieur JAMET demande si les élus seront destinataires de la newsletter portant sur l'immobilier.

Madame MASURE indique que, pour le moment, il s'agit d'un document de liaison entre l'agglo et les entrepreneurs.

Monsieur JAMET veut recevoir ce document.

Monsieur JAMET revient ensuite sur les conditions d'organisation de la Val'Eureuse 2017. Cette manifestation, portée par une société privée, s'est singularisée par des conditions de sécurité défaillantes ayant entraîné l'intervention suivie de la substitution des services municipaux à l'organisateur.

« Le maire devient responsable, alerte-t-il. Les participants se sont plaints du manque d'eau, de l'absence de protection de certains obstacles. J'ai constaté que certains bains de boue étaient

devenus dangereux... Si les conditions de sécurité ne sont pas remplies, je ne signerai pas l'autorisation d'organiser la 2^e édition » prévient-il.

III/ DB 18-05 - AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES – CULTURE – ARCHIVES – Adhésion à des associations professionnelles :

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, le Bureau communautaire accepte à l'unanimité la proposition d'adhésion de l'Agglomération Seine-Eure à l'Association des archivistes français et à l'Association Avenio-utilisateurs.

Ces deux associations ont pour vocation de répondre à ces attentes :

- L'Association des archivistes français, regroupant des archivistes des secteurs public et privé, défend les intérêts de la profession et propose diverses actions de professionnalisation et d'information. L'adhésion en qualité de membre adhérent, d'un montant annuel de 185 €, permet au service des archives (dans la limite de 3 agents) de bénéficier de réductions, voire de la gratuité sur les actions organisées par l'association (publications, formations, journées d'études et colloques) ;
- L'association Avenio-utilisateurs a pour vocation d'établir des liens professionnels et techniques autour de l'utilisation du système de gestion informatique Avenio. L'adhésion à cette association, d'un montant annuel de 60€, permet de participer aux journées des utilisateurs et de collaborer au comité scientifique, chargé de faire remonter les besoins des utilisateurs et de participer à la mise en œuvre des nouveautés développées par le concepteur du progiciel de gestion d'archives Avenio.

IV/ DB 18-06 - AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES – CULTURE – ARCHIVES – Adhésion à une association patrimoniale

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, le Bureau communautaire accepte à l'unanimité la proposition d'adhésion de l'Agglomération Seine-Eure à la Société d'études diverses de Louviers et de ses environs au tarif de 15 € pour l'année 2018.

VI/ DB 18-07 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – COMMERCE ET ARTISANAT – Association Fleurs & Jardins – Subvention 2018 – Signature d'une convention – Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le Bureau communautaire accepte à l'unanimité de passer une convention avec l'association *Fleurs & Jardins* ainsi que de verser une subvention d'un montant de 5 000 € T.T.C. à cette association.

VII/ DB 18-08 - FINANCES LOCALES – DIVERS – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Cotisation à l'ADRESS – Autorisation

Sur rapport de Monsieur MOGLIA et à l'unanimité, le bureau communautaire :

- Accepte l'adhésion à l'association à l'ADRESS pour un montant de 3 351,88 euros,
- désigne Madame Marie BOURC'HIS en tant que titulaire au sein des diverses instances de cette association,
- désigne Madame Anne TERLEZ en tant que suppléante.

III/ DB 18-09 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Subvention 2018 – Association Les Entrepreneurs Seine-Eure – Convention

Sur rapport de Monsieur MOGLIA et à l'unanimité, le bureau communautaire accepte de passer une convention avec l'association *Les entrepreneurs Seine-Eure* et de verser une participation financière de 5 000 € TTC à cette association.

IV/ DB 18-10 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – POLITIQUE DE LA VILLE – Mobilité urbaine pour tous – Reconstitution du dispositif pour une durée d'un an

Sur rapport de Madame TERLEZ, le bureau communautaire valide à l'unanimité la reconstitution du dispositif Mobilité urbaine pour tous de l'Agglomération pour l'année 2018 ainsi que la participation financière de 209 030 € versée par l'Agglomération pour la mise en œuvre des actions du pôle mobilité insertion et décomposée de la façon suivante :

- IFAIR "Pôle mobilité et insertion" : 157 030 €,
- IFAIR "mobilité psychologique" : 15 000 €,
- Espace des deux rives "Auto-école associative" : 37 000 €.

V/ DB 18-11 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – POLITIQUE DE LA VILLE – Convention 2018 pour attribution de subvention accordée à l'association P.I.M.M.S. Seine-Eure

Sur rapport de Madame TERLEZ, le bureau communautaire décide à l'unanimité d'apporter son concours financier à hauteur de 120 000 € à l'association PIMMS Seine-Eure au titre de l'année 2018.

VI/ DB 18-12 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – VALORISATION DU TERRITOIRE – Convention avec l'association Yole 27 en vue de la mise à disposition des quatre Yoles propriété de la communauté d'agglomération

Sur rapport de Monsieur LEROY, le bureau communautaire accepte à l'unanimité de passer une convention avec l'Association *Yole 27* et de lui attribuer les subventions suivantes :

- 16 000 € pour l'année 2018,
- 4 000 € pour l'année 2019.

XI/ EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 22 FEVRIER 2018 :

Les projets de délibérations visant à transférer une partie des prérogatives du Conseil au Bureau et au Président sont retirés de l'ordre du jour.

En effet, Monsieur JAMET a estimé que cette question a été préparée par les seuls services communautaires sans avoir été ni étudiée, ni avalisée par les élus.

Un groupe de travail est donc mis en place. Il est composé des élus suivants :

- Jean-Yves CALAIS, Daniel JUBERT, Christian WUILQUE, Jean-Marc MOGLIA, Marc-Antoine JAMET, René DUFOUR, Thierry DELAMARE, Gaëtan LEVITRE et Bernard LEROY.

Monsieur LEBRUN profite de cette discussion pour faire part de son envie que « *les délibérations sans enjeu fassent l'objet d'un résumé managérial* » lors de leur présentation.

Monsieur JACQUET veut « *préserver le Bureau où les débats sont intéressants, sans le surcharger par le vote de trop nombreuses décisions* ».

Monsieur DELAMARE souhaite que les seuils financiers soient pris en compte avant d'étudier tout transfert des délibérations en décisions de Bureau ou de Président.

Les autres projets de délibérations ne font l'objet d'aucune remarque.

XII/ AFFAIRES DIVERSES :

Armada 2019 et Yole 27 :

Profitant du vote de la DB 18-12, Monsieur BRUN souhaite que les yoles participent à l'Armada 2019. « *Il faut qu'elles participent à cet événement, même si ce sont de petits bateaux* » insiste-t-il.

Episodes de crues :

Monsieur BRUN remercie chaleureusement les services techniques communautaires et, notamment, le service Rivières et milieux naturels, pour leurs nombreuses interventions lors de la crue de la Seine.

Monsieur BIDAULT s'associe aux propos tenus par Monsieur BRUN et souligne l'important travail mené par les services Voirie Sud et Voirie Nord.

Monsieur CARRÉ informe l'assemblée que « *l'agglo sera probablement appelée à mener une très grosse opération de nettoyage des berges, en liaison avec les communes limitrophes du bord du fleuve. Tôt ou tard, il faudra le faire* » insiste-t-il.

Départ en retraite de Monsieur LE GAL :

Pour conclure, Monsieur LEROY rappelle que le pot de départ en retraite de Monsieur LE GAL se déroulera le 13 mars prochain au pavillon des Aulnes.

Monsieur CARRÉ insiste pour que les maires viennent nombreux :

« *Philippe est quelqu'un qui a toujours aidé les communes. Il nous a rendu service avec efficacité et gentillesse* » résume-t-il.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 23 h 00.

Le Président,


Par délégation
Bernard LEROY
Le Directeur Général Adjoint



Régie PETIT